



Est-ce que
j'ai une tête
de syndiquée ?



Plus fort partout
se syndiquer, c'est gagner

NOM:.....
Prénom:
Date de naissance:...../...../.....
Adresse perso:.....
.....
Email perso:.....
Site, agence ou service:.....
Tel perso:..... Port:.....
Statut: Cadre / Non cadre (rayer la mention inutile)
Date d'entrée à GCA:.....

Je souhaite adhérer à la CGT:

Date et signature

A retourner à : SYNDICAT CGT GROUPAMA GCA - 2, av. de Limoges
BP 8527 - 79044 NIORT Tél. : 05.49.28.73.30 / 06.48.08.00.31
delegationsyndicalecgt@groupama-ca.fr

Touche pas à mon CE!

Alors que l'action contre la loi El Khomri a permis de rejeter un amendement sur le sujet, le gouvernement tente de passer en toute discrétion un recul sur les aides versées par les comités d'entreprise (CE) dans le cadre de leurs activités sociales et culturelles. Dès l'année prochaine, il serait par exemple possible – mais pas uniquement – que la participation financière des CE versée au titre des aides aux vacances fasse l'objet d'un plafond d'exonération de cotisations et contributions sociales fixé à 322 euros par an et par salarié, soit 10 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale (PMSS) si le salarié a un ou des enfants à charge. La CGT regrette que les ministres du gouvernement ne s'intéressent à l'évolution de la législation en matière de CE que par le seul prisme de la taxation de leurs prestations. Faut-il rappeler que les droits des CE, pour ce qui concerne les activités sociales, n'ont fait l'objet d'aucune loi ambitieuse comme ce fut le cas pour ce qui concerne leurs prérogatives économiques.

Les CE ont 70 ans. En 70 ans, le paysage social, le tissu économique, les pratiques culturelles, sportives et de loisir des salariés ont profondément évolué. Malgré cela, ils furent, tout au long de ces années, les acteurs de nombreuses avancées et réalisations au service des salariés. Afin de poursuivre leur travail, tout en s'adaptant au contexte, nous aurions besoin que soit repensé le cadre législatif de l'exercice de l'action sociale des CE. Ce n'est pas en taxant des pratiques que cela peut se faire mais bien en se donnant les moyens de reconstruire un droit social au service de la citoyenneté à l'entreprise, pour permettre à tous l'accès aux loisirs, à l'art, aux pratiques artistiques et sportives dans une perspective d'émancipation individuelle et collective. Il s'agit également de favoriser la solidarité, les moyens de mutualisation des activités et leur inscription dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. C'est une telle ambition que la Cgt attend des ministres de l'Economie, du Travail et des Affaires Sociales. Bien mieux que de mettre en œuvre de piètres

délivrées par les CE, visent à rechercher une fois de plus à faire payer par les salariés le redressement du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale quand, dans le même temps, des dispositifs permettent aux employeurs de s'exonérer de cotisations sociales, sans que leur efficacité soit démontrée sur le terrain de l'emploi et du progrès social.

La CGT GCA va invite à signer massivement la motion pour le retrait des dispositions qui visent à taxer les prestations servies par les CE et à minorer l'ensemble des activités sociales et culturelles des salariés. Il en va de l'avenir de notre CE et des possibilités qu'il offre aujourd'hui aux salariés pour les activités vacances (chèques vacances, voyages, week-end, location patrimoine.....)



Et maintenant?

Novembre 2016

Dans ce numéro :

Et maintenant?	1
Réseau commercial	2
CE	2
CGT GCA	3
Touche pas à mon CE	4

Voilà maintenant 8 mois, les salariés de GCA exprimaient par l'intermédiaire de leurs élus du personnel leurs craintes quant aux évolutions de l'entreprise. Après l'intervention des organisations syndicales en comité d'entreprise, la direction avait proposé des rencontres en bilatérale à chaque OS. La synthèse de ces rencontres nous a été faite le 13 septembre dernier par M. Belhaimer, le nouveau DRH de GCA.

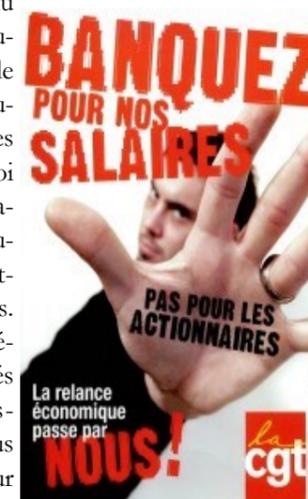
Que retenir de cet exercice de style? Comme nous pouvions nous y attendre, la direction entend négocier l'organisation du temps de travail. Pas sa durée, elle entend rester dans le cadre des 35h. Encore heureux! Mais elle va profiter des possibilités offertes par la loi Travail pour moduler l'organisation, le tout sous couvert de répondre aux attentes de nos sociétaires. Pour ce qu'il s'agit de répondre à celle de ses salariés c'est une autre histoire... Mais nous ne vous ferons aucune annonce sur ce qu'elle va nous proposer. Si certains vous en font ou vous en ont fait, c'est soit qu'ils supportent soit qu'ils sont plus proches de la direction que nous.

Cette négociation s'ouvrira début 2017, en même temps que celle sur le futur périmètre des instances représentatives du personnel. Là aussi, les effets d'une loi scélérate, la loi Rebsamen, vont venir modifier l'existant. Viendront ensuite les négociations pour les élections professionnelles de 2017 et celles sur l'intéressement.

Mais en prélude à ce 1er semestre 2017, les NAO, négociations annuelles obligatoires, vont s'ouvrir en novembre à GCA. Elles sont précédées d'une

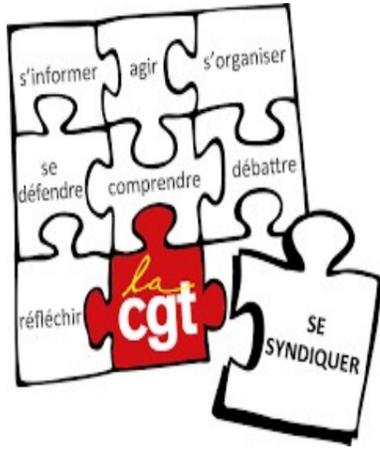
première partie de négociation au national. Comme cela se passe depuis maintenant 5 ans, ce sera 0 d'augmentation. Place donc aux négociations régionales. Devrions-nous encore nous contenter de ZERO! Non car cela peut changer Et pour cela il ne tient qu'à vous de montrer que vous en avez assez d'être les dindons de la farce quant il s'agit des augmentations collectives de salaire. Les dindons car les seuls qui n'en n'ont pas c'est nous les salariés! Les administrateurs, les directeurs ont eux depuis 3 ans vu leur salaire augmenter! Mais nous NON! Accrochée à son sacro-saint chiffre des frais généraux, la direction nous le sert à toutes les sauces sans jamais livrer la véritable analyse et explication du chiffre. Pire, elle passe complètement sous silence sa responsabilité d'avoir un chiffre si élevé! Et elle justifie nos non augmentations en se cachant derrière l'impérieuse nécessité d'être dans la norme des frais généraux groupe, vaste plaisanterie qui consiste à comparer des choux et des carottes!

Nous vous adressons donc cette question: et maintenant? Etes-vous prêts à soutenir vos représentants dans nos revendications d'augmentations collectives de nos salaires? Il ne tient qu'à vous d'imposer le rapport de force nécessaire pour obtenir enfin une vraie répartition des richesses dans notre entreprise.



Comité de rédaction:
les élus CGT
Imprimé par nos soins

Réseau commercial: un malaise de plus en plus prégnant



Il y a déjà longtemps que la CGT et les autres organisations syndicales font remonter des situations subies par des salariés, plus que compliquées dans le réseau. Régulièrement, les uns et les autres avons dû signifier à la RH les agissements qui pouvaient avoir lieu dans le réseau commercial. Et très régulièrement nous étions confrontés à une RH qui n'avait pas connaissance des faits. Nous avons tous exprimés le souhait de voir cette direction, véritable « entreprise dans l'entreprise » se soumettre aux

mêmes règles que les autres directions. Et surtout que la transparence s'y fasse jour, car il y règne une véritable omertà, une chappe de plomb sur les dossiers. Les derniers événements survenus à GCA nous laissent à penser qu'il est grand temps que la Direction se penche sur la situation du réseau. Il y a trop de situations de salariés en souffrance pour que l'Entreprise s'exonère de cette analyse. Il n'est plus acceptable d'entendre le discours du « tout va bien » alors que les élus alertent depuis des années. Il est grand temps de se mettre autour d'une table et d'analyser ce qui se passe réel-

lement. La CGT invite les salariés du réseau à se rapprocher de ses élus pour échanger avec eux sur les situations qu'ils jugeraient nécessaire de porter à leur connaissance. Nous relaierons ces situations pour qu'enfin la Direction prenne la mesure du malaise des salariés du réseau commercial.



faire disparaître ou apparaître des services sans autre obligation que de répondre à la demande des élus d'un point de vue situation. Nous devons donc consulter chaque organisme pour être sûr de retrouver les salariés. Quand cet organigramme est présenté, ce qui ne fut pas le cas entre juin et octobre! Et portant des salariés ont changé de service dans ce laps de temps! Jouer à cache-cache à notre âge...

CE: l'art du cache-cache

Lors de la consultation fin 2015 sur la nouvelle organisation de GCA, les élus CGT avaient voté contre cette organisation lors de la remise de l'avis du CE, ayant l'impression que l'entreprise leur présentait une organisation inachevée, et qu'elle s'offrait la possibilité de continuer à réorganiser sans que le CE puisse émettre d'avis. Le CE était soi disant contraint par

les nouvelles dispositions issues de la loi Rebsamen (encore un grand défenseur des salariés...sic). Résultat, depuis le début de l'année 2016, l'organisation de l'entreprise et l'organigramme ont évolué chaque mois! Comme nous avions vu juste...Ainsi, la Direction peut déplacer des salariés d'un service à l'autre,

A voir sans modération



Vous voulez voir comment les patrons exploitent la misère des travailleurs? Vous voulez voir comment les travailleurs, réunis face au patronat, peuvent réussir à les exploiter à leur tour? Vous voulez passer un bon moment et rigoler aux éclats?

Jetez-vous sur le DVD de « Merci Patron », le film de François Ruffin! Vous comprendrez que contrairement aux dires de certains, la lutte des classes est vraiment d'actualité!



En racontant l'étonnante histoire de la Sécu, « La Sociale » rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une utopie toujours en marche, et dont bénéficient 65 millions de Français. Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humaniste qui soit se nommait Ambroise Croizat, membre de la CGT et du PCF. Allez voir le film de Gilles Perret en salle actuellement!

Du nouveau à la CGT GCA:

Gérard Epoulet, secrétaire et Délégué Syndical Central (DSC) de la CGT à GCA ayant décidé de profiter de sa retraite bien méritée, le syndicat CGT s'est réuni au mois de juin dernier pour désigner son nouveau DSC.

A l'unanimité, les camarades ont désigné Michaël Lablanche comme nouveau DSC du syndicat. Il a également été décidé d'ouvrir un compte Twitter (@ca_cgt), une page facebook et un site internet qui devraient voir le jour très rapidement. Le syndicat a réorganisé son fonctionnement et nous vous présentons ici les élus CGT et leur rôle et mandat.



Michaël LABLANCHE

CC Part 16

DSC, RS au CHSCT, au CHSCT, au DP de Niort, Elu au CE



Michel BILLARD

CC Agri 16

DS, élu au CE



François ROSEC

Maîtrise des risques 79

Secrétaire du CHSCT 79, élu au CE et au DP



Pamela BERTHOMÉ

Inspectrice sinistres corporels 79

Elue au CE



Nelly BUREAU

CC ACPS 16

Elue au CE et au DP



Murielle GILBERT

Sinistres corpo > 45k€ 79

Elue au DP



Jacky BARDET

Sinistres corpo < 45k€ 79

Elu au Conseil d'Administration



Benoît TRIQUET

Groupama Pro Agricole 79

Elu au CE, et au DP



Soazig BOMBARD

Sinistres corpo < 45k€ 79

Elue au DP



Frédéric MASSON

Dvts régionaux 79

RS au CE



Joël TADIELLO

CC Part 16

RS suppléant au CE, élu au DP



Isabelle GOURDON

Administration des ventes 79

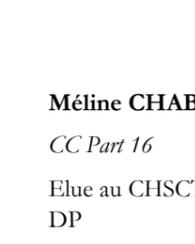
Elue au CE,



Laurent SARRAUD

Administration des ventes 79

Elu au CSCHT



Méline CHABOT

CC Part 16

Elue au CHSCT et au DP

